Envoyé en préfecture le 02/06/2023
Reçu en préfecture le 02/06/2023
Publié le 02/06/2023
ID : 031-213101876-20230524-2023_098-DE

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de FONSORBES

Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Muret – Canton de Plaisance du Touch

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre mai, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Fonsorbes s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme SIMÉON Françoise, Maire.

Présents : Mmes BOBO, BRUN, CALVO, GOSSELIN, LACOSTE, LE PRIOL, MARNAC, RIPOLL, ROUER, SIMÉON, STEMER, VITET et VOISIN MM. BAË, BARBA, BATAILLE, BONNET, BRIANTAIS, CANILLO, CHOUARD, FÉDOU, FRANCHINA, GAUTHIER, JÉROME, LERAT, MAILHÉ, PILET, RIVIER et SÉVERAC	Séance du **24 mai 2023** Acte n° **2023-098**
Absent(s) représenté(s) : Mme BEAUFORT a donné procuration à Mme LACOSTE Mme VALENTI a donné procuration à Mme GOSSELIN M. LORRAIN a donné procuration à M. MAILHÉ M. LOUZON a donné procuration à Mme VITET	**Conseillers en exercice :** 33
Absent(s) : /	**Conseillers présents :** 29
Secrétaire de séance : Mme MARNAC Sandrine	**Date de la convocation :** 16 mai 2023
Thème : 1.1 – MARCHES PUBLICS	
Objet : Travaux de rénovation du terrain synthétique du lycée Clémence Royer	

M. CANILLO Gilbert, Adjoint délégué aux services techniques, rappelle au Conseil Municipal qu'une consultation a été lancée en procédure adaptée avec publicité le 21 février 2023 pour les travaux de rénovation du terrain synthétique du lycée Clémence Royer.

La date limite de remise des offres était le 17 mars 2023, 4 plis ont été déposés, tous dans les délais.

Les offres ont été analysées par Messieurs DAUMONT et THOMAS, représentant la société WOODSTOCK PAYSAGES, titulaire du marché de maîtrise d'œuvre.

Suite au rapport d'analyse des offres du maître d'œuvre et à la réunion de la commission d'appels d'offres du 15 mai 2023, M. CANILLO Gilbert propose au Conseil Municipal d'attribuer le marché à l'entreprise suivante, comprenant l'offre de base et la Prestation Supplémentaire Eventuelle (PSE) :

Entreprises ou groupement	Montant de l'offre HT négociée
ART DAN	498.750,00

Entendu l'exposé de M. CANILLO Gilbert, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

VOTE		
	Pour :	25
	Contre :	0
	Abstention :	8 (*Mmes Bobo, Marnac, Rouer, MM. Bonnet, Fédou, Lorrain, Mailhé et Pilet*)

ARTICLE 1 : décide d'attribuer le marché de travaux à l'entreprise ci-dessus désignées pour un montant total de 498 750 HT dont 8 750,00 € HT pour l'option relative au nettoyage de la piste et réfection des équipements de saut en longueur, soit 598 500 € TTC.

ARTICLE 2 : autorise Mme la Maire à signer les marchés avec les entreprises ci-dessus désignées.

ARTICLE 3 : dit que la présente délibération sera télétransmise à la Préfecture de Haute-Garonne pour contrôle de légalité.

ARTICLE 4 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la collectivité durant deux mois.

.../...

Envoyé en préfecture le 02/06/2023
Reçu en préfecture le 02/06/2023
Publié le 02/06/2023
ID : 031-213101876-20230524-2023_098-DE

COMMUNE DE FONSORBES	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 24 mai 2023 - acte n° 2023-098 - page 2/2
Thème :	1.1 - MARCHES PUBLICS
Objet :	Travaux de rénovation du terrain synthétique du lycée Clémence Royer

ARTICLE 5 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une insertion dans le tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 24 mai 2023.

ARTICLE 6 : dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa télétransmission au représentant de l'État dans le Département et de sa publication sur le site Internet de la collectivité.

ARTICLE 7 : dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la collectivité. Ce recours peut être effectué par le Téléservice Télérecours Citoyens www.telerecours.fr.

Mme la Maire et ses Adjoints sont autorisés à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Madame la Maire
SIMÉON Françoise

MAIRIE DE FONSORBES (Haute - Garonne)

La Secrétaire de Séance
MARNAC Sandrine

Tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 24 mai 2023 publié sur le site Internet de la collectivité le 02 JUIN 2023